

### *Pétrole et gaz du Canada—Loi*

L'accélération des travaux d'exploration dans cette région promet d'apporter des milliers d'emplois nouveaux pour fournir les biens et services nécessaires. C'est l'une des possibilités les plus prometteuses pour cette région.

Quel est l'objectif des provinces? Dans quelle mesure la province fixera-t-elle les objectifs économiques sociaux et écologiques ou offrira-t-elle des possibilités d'emplois? Quel rôle sera confié à Terre-Neuve? Je suis persuadé que le gouvernement de Terre-Neuve, quelle que soit son allégeance politique, se fait le porte-parole de la population de Terre-Neuve. Étant donné les réalités politiques canadiennes, il est tout à fait normal et naturel que le gouvernement le plus rapproché soit le mieux en mesure de déterminer quelles sont les aspirations économiques, sociales et écologiques locales. C'est parfaitement raisonnable.

Toutefois, ce projet de loi, cette directive, impose unilatéralement l'intervention du gouvernement fédéral en matière d'exploitation d'une ressource qui pourrait enrichir Terre-Neuve et les autres provinces de l'Est, qui pourrait donner une dynamique nouvelle à la vie des habitants de ce coin du pays, qui pourrait créer des emplois et favoriser l'utilisation de techniques améliorées, mais, par-dessus tout, qui pourrait faciliter notre objectif d'autarcie. D'ailleurs, les députés de ce côté-ci demeurent persuadés que le Canada y parviendra.

Je poursuis la lecture du rapport à la page 47:

En fait, des travaux d'exploration bien menés pourraient donner le départ à une expansion économique importante et soutenue. Le gouvernement du Canada veillera à ce que ces possibilités se matérialisent.

Quelle garantie avons-nous que le gouvernement veillera à ce que les perspectives économiques se matérialisent en ce qui concerne les habitants de Terre-Neuve ou encore les habitants du Nord? Jusqu'ici, les faits ne nous permettent certainement pas d'être des plus optimistes. A titre d'exemple, il suffit de se rappeler la situation actuelle du service ferroviaire. Le gouvernement s'entête à vouloir démanteler les services-voyageurs après que la Commission canadienne des transports ait étudié, analysé et préparé un projet de réseau que le gouvernement n'a même pas voulu mettre à l'essai. Avec ce projet de loi qui équivaut à une intervention unilatérale, à un décret du cabinet, quelque 16 liaisons seront supprimées et le service sur cinq autres sera réduit. Et on veut nous faire croire que c'est dans le plus grand intérêt du Canada, alors qu'on n'a pas consulté les régions visées, qu'on ne leur a pas donné la possibilité d'en appeler de cette décision, et qu'on n'a prévu aucun canal officiel permettant aux collectivités et aux personnes touchées par cette décision de formuler leurs objections. Voilà ce que les gens craignent. Les habitants de Terre-Neuve et les exploitants éventuels des ressources énergétiques sous-marines craignent de rester en plan. Voilà pourquoi je n'hésite nullement à souscrire au principe et à la portée générale de la modification proposée par mon collègue.

Le député de Vancouver-Kingsway (M. Waddell) nous a rappelé que nous n'avions pas entendu le point de vue des habitants du Nord ni des régions côtières, et je suis d'accord avec lui. Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Lalonde) a protesté. Toutefois, je suis persuadé que mon collègue de Vancouver-Kingsway a parfaitement raison. Désormais, avec ce mécanisme bureaucratique, organisé et centralisé, qui régira ces activités à partir des tours d'ivoire de la capitale fédérale, les citoyens ordinaires seront, en fait,

laissés pour compte. Le ministre a répliqué que les gouvernements des provinces ne servaient pas les meilleurs intérêts des gens qu'ils représentent. C'est ce qu'il a voulu dire. Le député a laissé entendre que seul le gouvernement fédéral avait les moyens et la sensibilité requise pour parler et agir au nom de tous les Canadiens. J'estime cependant que les représentants des gouvernements locaux ont une meilleure compréhension et une meilleure idée des aspirations et des besoins d'une collectivité ou d'une région donnée que n'importe quel bureaucrate ou ministre fédéral.

● (1730)

Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a parlé de beaucoup de dispositions du projet de loi mais pas de l'amendement. D'après lui, le bill est un grand pas en avant. Il a déploré cependant que beaucoup le considèrent comme une mesure rétrograde surtout en ce qui concerne la centralisation de la bureaucratie. Le ministre a insisté particulièrement sur la mise en valeur du potentiel des terres du Canada. D'après moi, s'il insiste tellement sur la mise en valeur de ces ressources, il devrait nous dire si et comment son gouvernement entend mettre en valeur les réserves de pétrole conventionnel du bassin sédimentaire de l'Ouest. Le gouvernement est-il en train d'écarter de ses projets le bassin sédimentaire de l'Ouest? On est porté à le croire si on tient compte du régime fiscal qu'il a prévu, de la façon dont il applique et interprète le Programme énergétique national et de la façon dont il tarde à conclure une entente réaliste concernant les prix. Le gouvernement semble écarter les projets de pétrole synthétique. Il ne paraît pas trop s'inquiéter ni s'alarmer que le projet de Cold Lake d'une valeur de 12 milliards ait été reporté indéfiniment ou du moins pour deux ans. Aujourd'hui, c'est 12 milliards, l'inflation à l'heure actuelle étant de 10 à 12 p. 100, et comme l'inflation sera de 20 à 25 p. 100 dans deux ans, le montant atteindra 15 milliards. Où vont aller les emplois ainsi perdus? Que penser de l'importation de pétrole coûteux dont le prix, a-t-on estimé, s'élèvera à 5.8 milliards à cause des retards?

Le ministre doit s'ouvrir aux Canadiens des projets du gouvernement concernant la mise en valeur des autres réserves, des sources conventionnelles et des sources synthétiques. On serait même sur le point d'annoncer que le projet d'Alsands sera à nouveau reporté. Comment cela influera-t-il sur notre objectif d'autarcie énergétique? Comment cela favorisera-t-il la reprise économique? Il faut que ces deux mégaprojets soient lancés si nous voulons que notre économie remonte la pente et si nous voulons que le Canada soit le moins dépendant autonome en matière d'énergie.

Encore une fois aujourd'hui, le ministre a attaqué l'Alberta de sa manière acerbe et arrogante habituelle. Il me semble qu'il est temps que le ministre se calme. Il a réussi à opposer le centre du Canada à l'Alberta. Pourquoi n'essaie-t-il pas maintenant de négocier une entente? Je suis convaincu que nous aurions déjà conclu une entente avec l'Alberta si n'importe quel autre ministre avait été chargé des négociations. Personne ne peut espérer arriver à quelque chose s'il passe son temps à critiquer avec morgue et sarcasme. Voilà la cause du problème. Je dois dire que nous commençons à être dégoûtés des mesures prises par le ministre et de l'attitude qu'il a adoptée.